

## Maintien du niveau d'embauches en dépit d'une baisse d'activité

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 24.07.25

Paris, 31 juillet 2024

#### Contacts presse

Jean-Côme Delerue  
01 47 63 31 31  
06 77 64 40 78  
jcdelerue@u2p-france.fr

Pauline Wicky  
01 47 63 31 31  
06 73 19 57 64  
pwicky@u2p-france.fr

#### PAGE 1 SUR 2

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,7 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

**La baisse de chiffres d'affaires des entreprises de proximité s'est accentuée au cours du second trimestre 2024** : -1,4% en volume à un an d'intervalle contre -1,1% en début d'année, comme en témoigne la dernière enquête menée par l'Institut Xerfi<sup>1</sup> pour le compte de l'U2P. Sur les douze derniers mois, la tendance est même un peu plus nette avec un repli de 1,5% en volume.

Les entreprises de proximité de la construction ont été les plus impactées (-3%). Celles de l'alimentation ont également subi une baisse marquée (-1,9%) tandis que les professions libérales connaissent une moindre dégradation (-0,8%), soutenues par les résultats positifs des métiers du droit. Enfin, la contraction du chiffre d'affaires des entreprises de proximité de la fabrication et des services s'est avérée réduite ce trimestre (-0,3%), grâce aux bonnes performances des artisans de la fabrication.

La taille des entreprises a été déterminante puisque les entreprises sans salarié ont enregistré une chute de 3,9% tandis que les entreprises employant plus de dix salariés parvenaient à limiter le repli (-0,4%).

La trésorerie des entreprises de proximité s'en est trouvée un peu plus fragilisée. En effet, si le nombre de professionnels déclarant une hausse est restée proche de 10%, ceux qui ont fait état d'une détérioration ont nettement progressé : 22% contre 16% il y a trois mois. Les avis négatifs l'emportent quel que soit le secteur étudié.

**Compte tenu des incertitudes économiques et politiques, les entreprises de proximité sont restées prudentes mais néanmoins actives en matière d'emploi** ; 16% de celles qui comptent au moins un salarié ont embauché au cours du premier semestre 2024, à l'identique du premier semestre 2023. Le nombre moyen de salariés embauchés a légèrement reculé pour s'établir à 1,6, contre 1,7 au premier semestre 2023. La dynamique d'embauche a été nettement positive dans l'artisanat et le commerce alimentaire de proximité (21% ; +4 points) ainsi que dans l'hôtellerie-restauration (29% ; +4 points). La stabilité a prévalu dans l'artisanat du bâtiment (13%) alors que le niveau d'embauche s'est replié au sein des professions libérales de la santé (8% ; -3 points).

Le pourcentage d'entreprises qui ont connu des difficultés de recrutement a progressé (27%, +3 points) au cours de ce premier semestre 2024, avec 67% des chefs d'entreprise qui ont regretté une absence de candidatures et 60% qui ont accusé le manque de qualification des postulants. Enfin, les intentions d'embauche au cours du semestre à venir sont en recul (8% versus 10% en 2023). En revanche, le nombre moyen de salariés recrutés devrait rester stable au second semestre 2024 (1,4).

<sup>1</sup> Enquête réalisée à la demande de l'U2P par l'institut Xerfi Specific auprès de 7675 entreprises de proximité en juillet 2024

**COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE  
N° 24.07.25**

Paris, 31 juillet 2024

**Contacts presse**

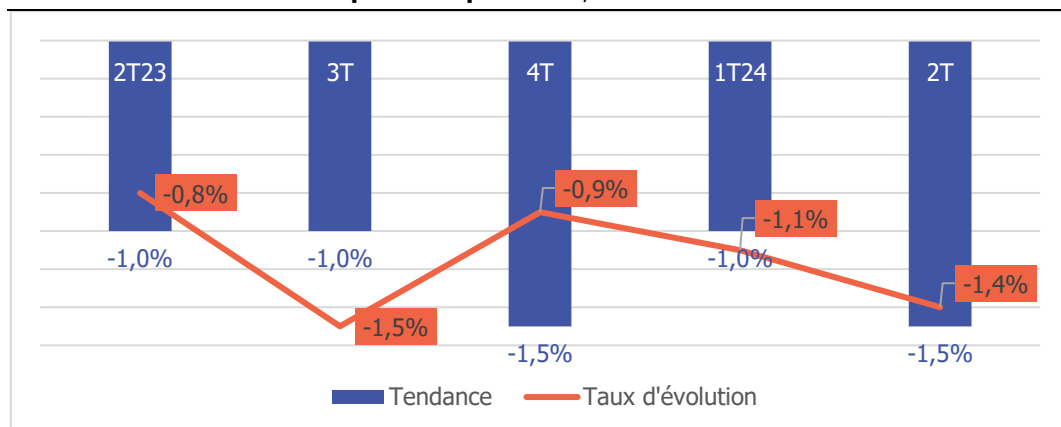
Jean-Côme Delerue  
01 47 63 31 31  
06 77 64 40 78  
jcdelerue@u2p-france.fr

Pauline Wicky  
01 47 63 31 31  
06 73 19 57 64  
pwicky@u2p-france.fr

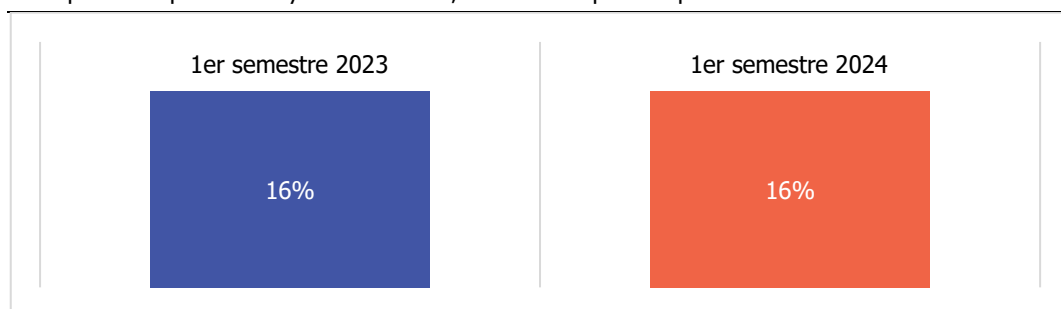
**PAGE 2 SUR 2**

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,7 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

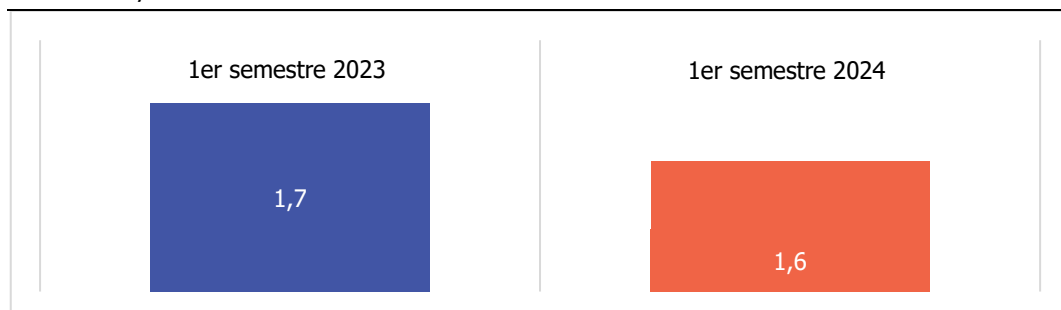
Évolution de l'activité des **entreprises de proximité**, en volume



Entreprises de proximité ayant embauché, concernées par l'emploi salarié



Nombre moyen de salariés embauchés



Entreprises de proximité ayant des difficultés pour recruter de la main d'œuvre

